



Haie'tretien: soutien financier pour l'entretien écologique de haies

Dans le cadre de la campagne régionale 'Yes we plant', Agra-Ost est chargé d'un projet, qui vise à promouvoir l'utilisation de matériel de taille plus respectueux des haies hautes. Ce projet vise des tronçons de haies et d'alignements d'arbres sur le territoire des communes du Nord de la communauté germanophone (Raeren, Eupen, Lontzen et La Calamine), ainsi que des communes au Pays de Herve (Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Thimister-Clermont, Welkenraedt).

La Région Wallonne peut co-financer l'entretien écologique des haies à hauteur de 50 % des frais facturés, avec du matériel de type scies circulaires, pinces hydrauliques, sécateurs lamiers. Les épareuses sont exclues de ce co-financement.

Quels sont les travaux subsidiés?

- Les travaux réalisés jusqu'à 2025, en respectant les éventuelles conditions imposées par les communes ou le DNF;
- Les travaux réalisés par des entrepreneurs (soumis au marché public);
- L'utilisation de techniques plus respectueuses: scies circulaires, sécateurs lamier, pinces hydrauliques,... les épareuses classiques sont exclus!
- Un entretien qui respecte les atouts écologiques des haies; pas de reçépage radical, ni enlèvement ou arrachage des haies!
- Les haies et alignements d'arbres d'essences indigènes
- De préférence les haies qui poussent libres en entretemps



Une taille respectueuse et le maintien à long terme des bienfaits écologiques des haies sont des éléments clés de ce projet et doivent toujours être respectés, raison pour laquelle essentiellement les haies hautes taillées latéralement et seulement raccourcies en hauteur sont éligibles. La taille des haies est autorisée en Région Wallonne uniquement du 1 septembre au 31 mars. En fonction de la haie il est possible qu'un permis doit être demandé auprès de la commune. Agra Ost se chargera de ces démarches administratives.

L'évacuation des résidus de taille (ramassage, broyage,...), ou bien la valorisation sous forme de copeaux de bois peut également être co-financée dans le cadre du projet haie'tretien. Ceci est possible, après avoir clarifié les modalités pratiques entre l'entrepreneur et le demandeur de subsides.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez avoir d'autres informations par rapport à ce projet, n'hésitez pas de revenir vers Agra Ost.

Chargé de projet haie'tretien

José Wahlen

080 22 78 96

jose.wahlen@agraost.be

